

## REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITE



## POURQUOI UN REGISTRE ?

L'école des Métiers CFA de Tarn et Garonne est classé Etablissement Recevant du Public Catégorie 5 :

**Tous les ERP ont l'obligation depuis 2005 de rendre leurs locaux et services accessibles ainsi que leurs abords, cheminements et stationnements.**

**L'état est responsable, garant de l'égalité entre toutes les personnes.**

**Il doit prendre des mesures pour assurer aux personnes en situation de handicap, sur la base de l'égalité avec les autres, l'accès à l'environnement physique, les transports, l'information et à la communication y compris aux nouvelles technologies**

La formation en contrat apprentissage, et en prépa-apprentissage puis la formation continue rentrent pleinement dans ce cadre. Le CFA poursuit deux buts essentiels :

- ➔ **BIEN ACCUEILLIR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.**
- ➔ **RENDRE ACCESSIBLE L'ENSEMBLE DE SES PRESTATIONS ET LES MAINTENIR EN BON ETAT.**

Le Registre Public d'accessibilité a pour objectif d'informer sur le niveau d'accessibilité de l'établissement et de ses prestations

Il est présenté sous 2 formats :

- Un registre papier + un classeur de rangement des documents
- Un registre sous format numérique que le candidat peut consulter en amont de son déplacement dans nos locaux

Le Registre classeur est consultable à l'accueil de notre établissement.

Notre hôtesse d'accueil est sensibilisée et connaît parfaitement les principes de base d'un bon accueil public.

Notre référente Handicap, Beatrice Gautier, est en capacité d'expliquer le registre.

➔ Voir la fiche de poste en [Annexe 1](#)

Le registre est relayé sur notre site internet.

[www.ecoledesmetiers82.fr](http://www.ecoledesmetiers82.fr)

## LE HANDICAP

Lorsqu'on parle de Handicap, on pense toujours à ce qui se voit le plus par exemple une personne en fauteuil, une autre avec une canne blanche.  
Mais le handicap est souvent invisible.

Nombre de personnes sont en situation de Handicap c'est-à-dire qu'elles rencontrent des difficultés en matière d'accessibilité, d'expression, de compréhension. Elles ont besoin pour les aider dans leurs vies quotidiennes et professionnelles d'outils, d'aménagements ou d'aides humaines.

Le handicap peut être visuel, auditif moteur et mental

Le handicap peut être de diverses formes :

- ✓ Avoir des difficultés pour se déplacer, saisir des objets
- ✓ On peut souffrir d'une maladie invalidante : asthme, allergies, diabète, sclérose, troubles musculo-squelettiques
- ✓ On peut présenter des troubles de dyslexie, dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, dyscalculie et des troubles d'attention....

Plusieurs dispositifs existent pour vous aider :

Votre handicap doit avoir été diagnostiqué par un professionnel (généraliste, orthophoniste psychiatre)

Dès que possible prenez contact avec la Maison Départementale des Personnes handicapées pour monter un dossier de Reconnaissance de Travailleur Handicapé (RQTH)

Vous pourrez, selon votre situation bénéficier d'aides financières, humaines, de matériel adapté et d'aménagement d'épreuves pour les examens

Cap Emploi peut vous aider à trouver un employeur pour le contrat d'apprentissage. Il n'existe pas de limite d'âge maximum.

Pour notre établissement, notre référent Handicap Madame Beatrice Gautier vous accueille et vous aide dans vos démarches. Elle vous accompagne tout au long des votre parcours au Cfa pour réussir votre apprentissage. Elle peut vous conseiller, analyser avec vous vos besoins et mettre en œuvre les actions nécessaire.



Les différentes parties du Registre Public d'Accessibilité :

## LE CONTENU DU REGISTRE

- 1/ PRESENTATION DU CFA
- 2/ FICHE DE SYNTHESE
- 3/ LES PRESTATIONS ACTUELLEMENT ACCESSIBLES
- 4/ LES PRESTATIONS ACCESSIBLES DANS UN FUTUR PROCHE

## LES DOCUMENTS DE PREUVE

## LE RAPPEL DES CONTACTS ET INFORMATIONS UTILES

# PREMIERE PARTIE

## 1/ PRESENTATION DU CFA



Les locaux sont répartis sur 4 hectares de salles de cours et d'ateliers.  
L'établissement compte 714 apprentis inscrits en 2019 dans 4 pôles d'activité :

- Bâtiment
- Mécanique
- Alimentation
- Commerces et Services

Le dernier taux de réussite à l'examen 2023 est de 84% pour les CAP et MC, 64% pour les BP et 74% pour les BAC PRO

L'équipe du CFA comprend 48 salariés dont 30 formateurs.

Nous accueillons nos stagiaires dans des locaux répondant à toutes les exigences de confort de sécurité et d'accessibilité



## C/ L'accueil du public

Nous accueillons tous nos visiteurs de manière bienveillante aux heures habituelles d'ouverture soit du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Notre accueil se trouve à droite de l'entrée principale avec une surface plate.

En réponse aux critères de la crise sanitaire actuelle, un protocole spécifique est mis en place depuis mai 2020

L'accueil est maintenu mais limité.

Notre hôtesse d'accueil répond aux demandes en première intention et donne un premier niveau d'information.

Le registre public est consultable à l'accueil ainsi que les documents de preuve

Le public peut choisir de se renseigner par téléphone en amont et de convenir d'un Rendez-vous physique en deuxième intention.

Tous les bureaux de la partie administrative sont accessibles directement depuis l'accueil en surface plate.

## D/ L'accès à la partie pédagogique

Elle est composée de 4 hectares de salles et d'ateliers professionnels.

L'établissement comprend plusieurs salles d'enseignement général et technologiques qui sont situées au rez-de-chaussée puis à l'étage

L'accès aux ateliers professionnels se situe depuis le rez-de-chaussée à l'exception de la vente, la coiffure et l'électricité.

Mais l'école des métiers a signé une charte d'engagement à réaliser les formations au rez-de-chaussée si le cas se présente.

Les sanitaires hommes et femmes sont situés au rez-de-chaussée dans le hall et sont accessibles

Nos formateurs d'enseignement général et professionnels sont tous expérimentés et reconnus dans leur domaine.

Ils sont sensibilisés et s'adaptent facilement à toutes les situations pédagogiques.

Ils entretiennent des relations bienveillantes à l'égard de nos apprentis en situation de handicap.

## E/ La restauration

Notre établissement est équipé d'une restauration collective de type Self.

Lors de l'inscription, les apprentis choisissent d'être demi pensionnaire pour 6 euros le repas complet cuisiné sur place est varié.

Le self est situé tout à fait à droite du CFA.

Nos apprenants peuvent le rejoindre facilement depuis leurs salles de cours et l'accès est direct sur une surface plate.

## F/ L'Internat

Le point fort de notre école est sans aucun doute l'internat pour les plus éloignés de nos apprentis.

Parking sécurisé, salle de jeux, salle de télévision terrain de sport et proximité de la zone commerciale

Il a une capacité de 40 places en chambres individuelles, de 2,3 ou 4 lits par chambres

Les élèves choisissent le lundi soir leur chambre.

Rien n'est définitif.

**La chambre no 4 est réservée aux personnes à mobilité réduite.**

Elle est fonctionnelle et adaptée.

Les repas du soir et petit- déjeuners sont servis au self.

La présence d'éducateurs en soirée, en nuit et sur le matin est obligatoire

Ils sont aussi sensibilisés et en capacité d'alerter toutes situations inhabituelles

# DEUXIEME PARTIE

## LES DOCUMENTS DE PREUVE

Listes des Annexes présentées :

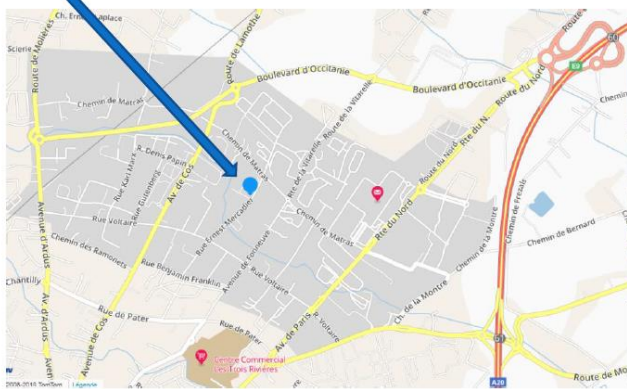
Annexe 1 Fiche de Mission Référent Handicap

Annexe 2 Fiche de synthèse du Registre d'accessibilité.

**Notre référente Handicap Madame Béatrice Gautier assure les missions suivantes :**

- ✓ **Repérage** des apprenants en difficultés avec la fiche « accueil et accompagnement apprentis en difficulté » insérée dans le dossier d'inscription.  
Troubles de l'apprentissage rencontrés en grande majorité :
  - Troubles dys : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie...
  - Troubles mnésiques
  - TDAH : trouble de l'attention avec ou sans hyperactivitéPeu souvent : déficience visuelle ou auditive.
- ✓ **Entretien** avec le jeune et sa famille en présentiel ou téléphonique pour plus d'informations.
- ✓ Mise en route lorsque c'est nécessaire du dossier **demande de RQTH** avec la famille.
- ✓ **Selon les besoins :**
  - Information de l'équipe pédagogique, **aménagements pédagogiques** comme : s'assurer de la compréhension des consignes, adaptation des supports, plus de temps, décortiquer les tâches etc.
  - Mise en place d'un accompagnement avec la présence d'une **aide humaine**.
  - Achat/mise à disposition du **matériel adapté**.
  - Recherche de **solutions adaptées** avec l'intervention de spécialiste en partenariat avec la Mission Locale, le CAP Emploi et l'Agefiph.
- ✓ Prise en charge du dossier de **demande d'aménagements d'examen**.
- ✓ Rôle de **lecteur-reformulateur** et parfois **scripteur** lors des examens.

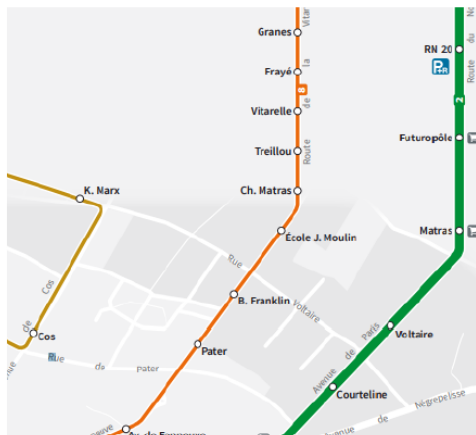




TRANSPORTS MONTALBANAIS

Allez sur le site : [montm.com](http://montm.com) et téléchargez le plan du réseau qui vous intéresse.

La ligne 8 « Fonneuve-Montplaisir », par exemple, passe la rue à côté.



Ecole Des Métiers  
CFA de Tarn et Garonne  
11 rue Ernest Mercadier  
ZI Nord  
82 006 MONTAUBAN CEDEX



[contact@edmcfa82.fr](mailto:contact@edmcfa82.fr)

Notre site : [www.ecoledesmetiers82.fr](http://www.ecoledesmetiers82.fr)



05.63.03.53.36

Et rejoignez-nous sur :

